

# NEPAIRNE

regroupement de pairs des arts indépendants de recherche et d'expérimentation

**Planification stratégique 2022-2026**  
(Exercices financiers 2021-2022 à 2025-2026)

La **mission** du REPAIRE est de représenter et défendre les intérêts professionnels et socioéconomiques de ses membres ainsi que de l'ensemble de l'écosystème des arts indépendants de recherche et d'expérimentation.

Les **valeurs** organisationnelles du REPAIRE sont :

**Équité** : Le REPAIRE s'engage à adopter une approche inclusive favorisant l'accueil et le soutien des artistes et travailleur.e.s culturel.le.s quels que soient leur origine ethnique, leur couleur, leur sexe, leur orientation sexuelle ou leur statut transidentitaire, leur état civil, leur âge, leur religion, leurs convictions politiques, leur origine sociale, leur condition, leur situation de handicaps ou les moyens qu'ils utilisent pour y remédier.

**Collégialité** : Le REPAIRE soutient la concertation entre les personnes et les organismes d'une même communauté d'intérêts et, pour ce faire, travaille à tisser des liens de collaboration significatifs et pérennes avec l'ensemble de l'écosystème des arts indépendants et, au gré des circonstances, avec d'autres secteurs culturels et artistiques.

**Efficienc**e : Le REPAIRE répond, par ses actions, avec diligence aux enjeux concernant les arts indépendants de recherche et d'expérimentation en matière de création, de diffusion, de sensibilisation, de mobilisation, de représentation, de formation et tout autre aspect contribuant à l'accomplissement de sa mission.

**Solidarité socioéconomique** : Le REPAIRE valorise le travail de tous les protagonistes des arts indépendants de recherche et d'expérimentation et, à ce titre, défend une approche socioéconomique solidaire ainsi qu'une répartition équitable des fonds destinés aux arts et à la culture.

Le REPAIRE est né de la fusion du RAIQ et du CQAM en juin 2021 et bien que ces deux organismes aient un historique conséquent, la nouvelle structure doit faire face à des enjeux inédits tant sur le plan structurel qu'opérationnel.

La présente **planification stratégique** détaille les six axes que le REPAIRE entend mettre en œuvre au cours des cinq prochaines années. Ceux-ci sont subdivisés en plusieurs objectifs à réaliser progressivement durant ce quinquennat. Il s'avère hasardeux de prioriser toutes les actions à entreprendre compte tenu de l'envergure de chacune d'elles et que la majorité d'entre elles s'inscrivent dans la continuité. L'ordre de priorité des actions à entreprendre est ici identifié par un code de couleur qui se décline ainsi :

- a) L'objectif est déterminant et les actions doivent être réalisées d'ici la fin du prochain exercice financier.
- b) L'objectif est important, les actions doivent être mises en œuvre rapidement et s'inscriront dans la continuité.
- c) L'objectif est à long terme, les actions se mettront en branle lorsque l'opportunité se présentera et pourront, ou non, s'inscrire dans la continuité.

## RECONNAISSANCE

**Faire connaître le caractère unique de la mission du REPAIRE et le faire reconnaître comme interlocuteur de prédilection du secteur des arts indépendants de recherche et d'expérimentation.**

- Accroître la renommée du regroupement et assurer le suivi auprès des organismes avec lesquels il est déjà en relation. (1)
- Renforcer la mobilisation des membres pour permettre la reconnaissance de l'organisme.
- Élargir nos relations avec des organismes d'autres secteurs artistiques et de la diversité. (2)
- Développer de nouvelles collaborations avec des organismes sur la scène internationale lorsque les opportunités se présentent. (3)
- Explorer des collaborations potentielles avec des institutions de recherche et dans le réseau des institutions d'enseignement des arts. (4)
- Établir des relations avec des organisations du secteur de l'économie sociale et communautaire.

## RAYONNEMENT

**Faire reconnaître le caractère essentiel des arts indépendants de recherche et d'expérimentation et en favoriser l'intérêt auprès du public, entre autres, par une stratégie de communication globale.**

- Activer le nouveau site WEB de l'organisme et en assurer l'actualisation.
- Instaurer une stratégie de communication numérique et d'animation participative de la communauté (réseaux sociaux, infolettre, etc.).
- Mettre en valeur les réalisations des membres et leurs retombées.
- Renforcer nos collaborations avec les différents médias tant généralistes que spécialisés.

- Concevoir de nouveaux programmes de résidences et faire la promotion de celles qui existent.
- Accentuer la présence du regroupement par la participation à des congrès, colloques, forums, événements, etc.
- Encourager et soutenir les membres dans leurs initiatives de sensibilisation (médiation) des publics à propos des pratiques indépendantes.

## **CONCERTATION DYNAMIQUE**

**Recourir à des mécanismes de partage des données des acteur.trice.s du milieu des arts indépendants de recherche et d'expérimentation afin d'améliorer leurs conditions de pratique.**

- Élaborer des mécanismes de cueillette et d'analyse des données en provenance des membres.
- Évaluer, avec l'objectif d'améliorer et de compléter les infrastructures et ressources de diffusion et de production sur l'ensemble du territoire.
- Favoriser une culture de collaboration et de partage des expertises, des infrastructures et des savoirs au sein du membrariat.
- Créer une plateforme collaborative de partage de données afin de favoriser l'émergence d'initiatives collectives.
- Servir de bases de données pour obtenir un portrait des conditions socioéconomiques de ses membres.
- Encourager, par la rédaction d'un guide de déontologie, une utilisation éthique des données.

## **REPRÉSENTATION**

**Représenter et défendre les intérêts professionnels et socioéconomiques de ses membres et de l'ensemble de la communauté des arts indépendants de recherche et d'expérimentation.**

- Assurer le suivi sur le projet de réforme de la Loi sur le statut de l'artiste.
- Assurer le suivi concernant l'étude sur les industries culturelles pilotée par le Ministère de la Culture et des Communications.
- Établir des relations plus étroites avec les instances gouvernementales fédérales, provinciales et municipales. (5)

- Développer le réseau de contacts avec des organisations d'intérêts communs. (6)
- Explorer des opportunités de collaboration avec le secteur privé, les fondations, les centrales syndicales, etc.
- Rédiger des guides de sensibilisation aux pratiques indépendantes.

## **PARTAGE DES SAVOIRS**

**Permettre à la communauté des arts indépendants de recherche et d'expérimentation de développer et de mutualiser ses connaissances et ses savoirs.**

- Poursuivre le programme de formation et en assurer le développement sur l'ensemble du territoire.
- Accompagner les membres dans le développement de leurs compétences et de leur littératies numériques.
- Adapter, maintenir et bonifier les outils et les ressources du regroupement.
- Soutenir le développement d'outils et d'initiatives favorisant le mentorat entre les membres.
- Encourager un partage des savoirs et des pratiques écoresponsables et en mesurer l'efficacité.

## **EFFICIENCE ORGANISATIONNELLE**

**Favoriser le développement d'une structure évolutive et pérenne de l'organisation pour assurer son engagement sur l'ensemble du territoire québécois et favoriser le développement professionnel du personnel.**

- Produire un organigramme global en tenant compte de la fusion des deux organismes.
- Actualiser les rôles et responsabilités du CA, du CE, des comités, de la direction générale, du personnel et de la représentation régionale.
- Mettre à jour les politiques internes à partir de celles existant dans les organismes fusionnés. (7)
- Accroître et pérenniser le financement pluriannuel et ponctuel.
- Prioriser les besoins et objectifs de l'organisme selon le financement obtenu. (8)

→ Établir une politique salariale.

→ Planifier des rencontres annuelles avec le personnel comprenant une identification des attentes réciproques.

- (1) Organisation Nationale de Service aux Arts (ONSA), Les Arts et la Ville, Compétence Culture, Film and Video Arts Society (FAVA), etc.
- (2) Regroupements artistiques basés sur l'identité, Aboriginal Curatorial Collective/ Collectif des commissaires autochtones/ (ACC/CCA), Diversité artistique Montréal (DAM), etc.
- (3) Francophones Hors-Québec : Association des groupes en arts visuels francophones (AGAVF), Francophonie internationale, Triangle.
- (4) HEC Montréal, Institut national de la recherche scientifique (INRS), Hexagram, Lantiss, etc.
- (5) Ministères et organismes québécois : Conseil de arts et des lettres du Québec (CALQ), Société de développement des industries culturelles (SODEC), Culture et Communications, Relations internationales et Francophonie, Cybersécurité et Numérique, Économie et Innovation, Éducation, Travail, Emploi et Solidarité sociale.  
Ministères fédéraux : Conseil des arts du Canada (CAC), Patrimoine canadien, Affaires mondiales Canada.  
Instances municipales : Ville de Québec, Conseil des arts de Montréal (CAM), Ville de Montréal, Conseil des arts municipaux, Municipalité régionale de comté (MRC), etc.
- (6) Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Agence canadienne de développement international (ACDI), Fédération internationale des conseils de arts (IFACCA), International Council of Museums (ICOM), International Association of Curators of Contemporary Art (IKT).
- (7) Harcèlement, déontologie, administrateur.trice.s, évaluation.
- (8) Conseil des arts et des lettres du Québec (Augmentation aide à la mission, Projets spéciaux, Résidences (résidences évolutives ?).  
Conseil des arts du Canada (Reconnaissance du CAC, Innovation et développement du secteur, Fonds innovation stratégique, Projets, Fonctionnement).  
Conseil des arts de Montréal (Fonctionnement, Projet, Résidences).  
Financements public (autres) : Service de la Culture de la ville de Montréal, Bureau des arts de la ville de Québec, Conseils des arts des arts régionaux, Patrimoine Canada

Ministère de la Culture et des Communications, Ministère des relations internationales et de la francophonie, Ministère de la cybersécurité et numérique, Ministère économie et innovation, Emploi Québec, MFOR.

Pôles d'entrepreneuriat collectifs, Chantier de l'économie sociale.

Financement privé et généré (Commandite, dons, échanges de services comptabilisés, levées de fonds, service aux membres, etc.).